

Les enjeux de la conférence de La Haye par Jean Ferniot (RTL, 10 novembre 1969)

Source: Sort de l'Europe fixé le 1-12. Conférence de La Haye / Jean Ferniot.- Paris: RTL [Prod.], 10.11.1969. RTL, Paris. - SON (00:05:51, Montage, Son original).

Algérie: les accords d'Evian / Euloge Boissonade, Jean-Pierre Farkas.- Oran et Alger: RTL [Prod.], 20 mars 1962. RTL, Paris. - (07:03, Montage, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_enjeux_de_la_conference_de_la_haye_par_jean_ferniot_rtl_10_novembre_1969-fr-cdb2cd41-53e7-4098-bb27-6doed69c8e9e.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Les enjeux de la conférence de La Haye par Jean Ferniot (RTL, 10 novembre 1969)

Le sort de l'Europe va se jouer dans moins de trois semaines à La Haye. On s'agite beaucoup dans les chancelleries des six pays du Marché commun et monsieur Maurice Schumann, pour sa part, déploie une activité littéralement fantastique. À La Haye, le premier décembre, se réunira une conférence européenne au sommet. Monsieur Georges Pompidou y siègera. La position de la France a été définie en trois mots par le ministre des Affaires étrangères : achèvement, renforcement, élargissement du Marché commun. Mais sous ces trois mots qui satisfont tout le monde et dont on affirme qu'ils se complètent, je crains bien que l'on essaie de faire cohabiter deux politiques différentes et peut-être même contradictoires. Je m'explique. La France demande, conformément au traité de Rome qui institua le Marché commun, que l'Europe agricole soit installée avant le 31 décembre. Jusqu'ici, les six pays vivaient sous un régime provisoire qu'il s'agit de rendre définitif. En voici les principes : prix unique à l'intérieur du Marché commun pour les produits agricoles, priorité des achats à l'intérieur de la Communauté, solidarité pour soutenir les cours en finançant les excédents. La France, défavorisée par le marché industriel, entend conserver l'avantage que lui procure le marché agricole qu'elle domine, mais qu'elle domine dans des conditions qui indisposent nos partenaires. Ceux-ci doivent en effet payer au-dessus des prix mondiaux ce que nous produisons en quantité excédentaire, le blé par exemple. Cette politique ne favorise même pas la transformation de nos structures. Elle encourage nos paysans à produire ces denrées dont on commence à ne savoir que faire, elle condamne la France à payer des subventions de plus en plus lourdes et les petits agriculteurs en tirent tout juste de quoi ne pas mourir de faim. Seuls les gros exploitants reçoivent de confortables revenus. Mais s'il était mis fin à la Communauté agricole, ceux-ci risqueraient la ruine et ceux-là la mort. La France est donc amenée, pour protéger ses agriculteurs, à défendre une politique folle. Nos partenaires – inutile de le préciser – supportent avec humeur un pareil poids. La Grande-Bretagne le supporterait moins joyeusement encore. Ses prix alimentaires doubleraient d'un coup. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles nos cinq associés souhaitent mener de pair les négociations sur la politique agricole et sur l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Ils y trouveraient le moyen de se débarrasser de la première et l'Europe élargie deviendrait une vaste zone de libre-échange pour les produits industriels. Comme l'écrivait Raymond Aaron : la mystique européenne aboutirait à une politique commerciale. Mais on pourrait envisager les choses d'une autre manière. Les prix agricoles entre les Six sont fixés en dollars. Cette décision, lorsqu'elle fut prise, impliquait une parité constante des monnaies européennes. La dévaluation du franc et la réévaluation du mark ont fait voler en éclats la politique agricole qui ne tient qu'à un fil, grâce à un ensemble complexe de taxes et de subventions. L'Europe verte exige une monnaie commune, la France, logique avec elle-même, l'a proclamé. C'est ici que les choses se compliquent. On ne conçoit pas d'Europe monétaire sans unification économique, fiscale, budgétaire même. Comment tout cela est-il possible sans autorité politique réelle, en d'autres termes, sans autorité supranationale ? Voilà ce que le général de Gaulle a toujours refusé et voilà ce que les gaullistes légitimistes viennent de rappeler en six mots dans un bulletin sur l'Europe, je cite : « maintien de la responsabilité des États ». Vous me direz que monsieur Pompidou n'est pas lié par ce principe. Sans doute. Mais, pour des raisons faciles à comprendre, il n'a pas voulu briser avec la politique de son prédécesseur, à supposer même qu'il en ait eu le désir. Est-il prêt à le faire maintenant ? C'est pour l'instant son secret. Il me semble donc, en résumé, que le dilemme de La Haye soit celui-ci : ou bien les Six engagent des pourparlers avec la Grande-Bretagne et la politique commune agricole risque de n'y pas survivre, ou bien les Six engagent des pourparlers sur l'intégration économique, monétaire et politique et la France prend une orientation diplomatique nouvelle. Je ne suis pas prophète et je n'exclus pas que les négociateurs découvrent une troisième voie. Après tout, les diplomates ont une imagination assez fertile pour envelopper et ajourner. Il me semble toutefois que les difficultés deviennent gigantesques. D'autant que l'esprit communautaire, l'esprit européen des années cinquante, s'est effacé devant les égoïsmes nationaux, et monsieur Michel Debré, sombre Cassandre, va jusqu'à annoncer l'écroulement du Marché commun. À monsieur Pompidou de jouer. La conférence de La Haye sera sa première et combien dure négociation. À cet homme pondéré et habile de faire mentir Richelieu dont Philippe Erlanger, dans le beau livre qu'il consacre au cardinal, cite ce mot désabusé : « Les affaires de France n'ont rien de chaud que le commencement. » À demain.